



**Compte rendu de la réunion d'installation
du Comité départemental de Natation du Morbihan
le lundi 16 novembre 2020
en visio conférence**

NG

Début de réunion : 19 h 30

Présents:

Denis AILLET, Amandine BARBIER, Chrystèle BAUCHET, Marie-Christine BOURSE, Nolwenn GILBERT, Soasig KERBART, Elina LEMICHEL DU ROY, Lucie PLAULT, Anthony ROLAND, Laurent SCHRAMM

Excusés:

Clément BRUNEAU, Guillaume PIERRET,

1. Installation du bureau directeur Comité

- Trésorière : Marie-Christine BOURSE
 - Tresorerie.cdn56@gmail.com

- Secrétaire : Amandine BARBIER
 - Secrétariat.cdn56@gmail.com
 - Envoie du code à Amandine

- Communication : Amandine BARBIER- Soasig KERBART
 - com.natation56@gmail.com
 - Envoie du code à Amandine et Soasig

- Envoi auprès de la préfecture – Nolwenn
- Mise à jour sur le site internet - Nolwenn
- Proposition de l'organigramme du Comité pour ce début de saison à faire évoluer - Nolwenn
- Les commissions
 - A définir
 - Après de nombreux échanges très constructifs, nous optons pour
 - La communication site internet
 - Donner les codes d'accès site internet :
 - Elina – Nat Synchro
 - Soasig – Commission sportive
 - Amandine – secrétariat
 - Marie-Christine – officiels

- Anthony – Master
 - Nolwenn prépare les tutos pour l'utilisation du site
 - Articles, documents, albums photos
 - La communication – com.natation56@gmail.com
 - Donner le code d'accès à Soasig & Amandine
 - Nolwenn transfère les records des nageurs à Amandine – Soasig
 - La communication Facebook - Instagram
 - Sur les compétitions départementales : utilisation du téléphone du Comité pour les photos podiums, vidéo d'ambiance, des courses, ...
 - Les photos pourront être prise par une personne du club accueillant, un membre du Comité, ... la personne sera noté officiel sur la compétition
 - Les photos seront transférées à Amandine via téléphone pour Instagram
 - Donner le code d'accès à Soasig & Amandine
- Rôle et taches de chacun dans le Comité
 - CF le tableau des taches
- Les rubans
 - Logo du Comité et non plus celui du club accueillant (réduire le travail)
 - Ne plus écrire le lieu ainsi que la date laissé un espace pour que le nageur écrive le lieu et la date
- La presse
 - Demander aux entraîneurs référents de la catégorie l'écriture de l'article et effectuer une re-lecture (Nolwenn)
 - Avenir : Fleur - Youen
 - Jeunes : Aliénore – Jean-Michel
 - Juniors : Guillaume –
- Formation secourisme
 - Voir avec Sahbi B2S pour :
 - le recyclage PSE1 pour les entraîneurs et les BNSSA
 - La formation PSC1 pour les futurs BF1 et les juniors
- Nager Grandeur Nature
 - Envoie du dossier FFN aux membres du Comité - <https://www.ffnatation.fr/quest-ce-que-cest>
 - Le choix du lieu :
 - Sur la côte
 - Pas de bassin mobile ou action sur la plage, pas de concurrence avec la Ligue et d'autres association
 - Exemple : lieu possible Port-Louis – Riantec – petite mer Port-Louis ou Grande plage de Gavres – Etel, ...
 - Proche des éducateurs : Fleur (juillet) août ??
 - Travail de recherche, prospection auprès des Mairies, ...
- J'apprends à nager
 - Cette action n'est plus organisée par le département car cette action est mise en place par des clubs morbihannais
 - Auray
 - Pontivy
 - Vannes

- Bassin mobil – question de Denis
 - Cette action est mise en place par la Ligue de Bretagne qui est en capacité d’obtenir des fonds avec la région Bretagne, ...
 - Actuellement il y a deux sites : Carnac et Sarzeau
 - Des entraîneurs du département ou des clubs peuvent être support de ces actions
 - La logistique est très importante, trouver une municipalité qui investisse dans le projet, un lieu, un local, ...
 - Le département ne peut pas lever des fonds pour investir dans un bassin mobil, il ne doit pas y avoir concurrence entre le département et la Ligue tout comme le département et les clubs.

2. Un point sur le projet départemental PST

- Présentation des différents axes – On repart sur les mêmes axes comme la Ligue de Bretagne
 - Les finalités sont conservées
 - Les objectifs sont conservés et peuvent être modifiés. Des objectifs pourraient être ajouté au court de l’olympiade à condition de s’inscrire dans une finalité écrite.
 - Les actions – les petits astérix rouge sur le document sont les actions réalisées
 - Les actions réalisées seront maintenues lors de cette nouvelles olympiade.
 - De nouvelles actions pourront être mises en place au court de l’olympiade à conditions de s’inscrire dans un objectif écrit
- Le document ou un questionnaire en ligne va être envoyé aux entraîneurs, présidents des clubs et les membres du Comité
 - Nous attendons un retour d’objectifs ou d’actions proposées sous une dizaine de jours
 - Un bilan sera envoyé à toutes les personnes qui auront participé ainsi que tous les membres du Comité
- Dans un second temps une visio conférence sera proposée pour valider les objectifs ainsi que les actions
- A noter que certaines actions sont déjà actées par le budget prévisionnel et les subventions.
- Proposition pour la formation professionnelle continue :
 - Trouver un thème de formation commun aux 3 disciplines : Natation Course, Natation Artistique, Eau Libre
 - Formation sur un week-end, conférence, ...
 - Laurent propose une conférence avec Thomas Sammut, préparateur mental du CN Marseille, il s’installe dans le département, il est aussi en lien avec le CAF de Brest.
 - Live sur You Tube : Sammut – Bousquet :
https://www.youtube.com/watch?v=WHzs1FmB0mM&feature=emb_rel_end

Questions diverses

Local pour le Comité, Nolwenn va prendre contact avec Mr Jarnigon adjoint au maire de Pontivy

Ambiance très conviviale et dynamique

Merci à tous

Fin de réunion : 21 h 10